



AMAP Les cochons roses

Contrat d'engagement pour la saison 2019

Entre **l'adhérent** (nom, prénom) : _____

Numéro d'adhérent OdAmap :

Obligatoire

--	--	--	--	--	--	--

AMAP initiale | Deux 1^{ères} lettres du nom | S é q u e n c e

Téléphone : _____

- J'ai réglé mon adhésion pour 20__ avec l'AMAP _____
- Je joins mon adhésion pour 20__

Et le producteur : Sylviane & Noémie Collet – GAEC Le Clos aux Chèvres
 415 route Essert-La-Pierre – 74430 Saint-Jean-D'Aulps – tel 06.24.78.51.52
 e-mail représentantes AMAP : amap.les.cochons.roses@odamap.fr

- Lieu de distribution :
- Annemasse, 36 rue du Château Rouge
 - Vallée Verte (covoiturage adhérents)

Il n'y a pas de report possible en cas d'absence : c'est le moment d'en faire profiter des amis ! Les produits non retirés seront offerts à l'association « AncrAges » avec les légumes restants du jeudi pour des personnes en difficultés.

Dans ce contrat, il est convenu l'approvisionnement **d'un colis de porc d'environ 12 kg en 2 livraisons : une première livraison le jeudi 24 octobre** et une deuxième date à fixer (environ 2 semaines plus tard):

- la première pour la livraison de la viande et de la cochonnaille,
- la deuxième pour le lard, le jambon cuit et les saucisses

Règlement

Acompte de 50 € à remettre avec le contrat

Solde à payer lors de la deuxième distribution en fonction du poids

Nombre de Kg (à remplir lors de la distribution)..... X 14,50 € / kg =€

TOTAL - acompte 50 € =€

Fait en 2 exemplaires (Adhérent, Producteur)
 A, le
 Signature de l'adhérent

A, le
 Signature du producteur